

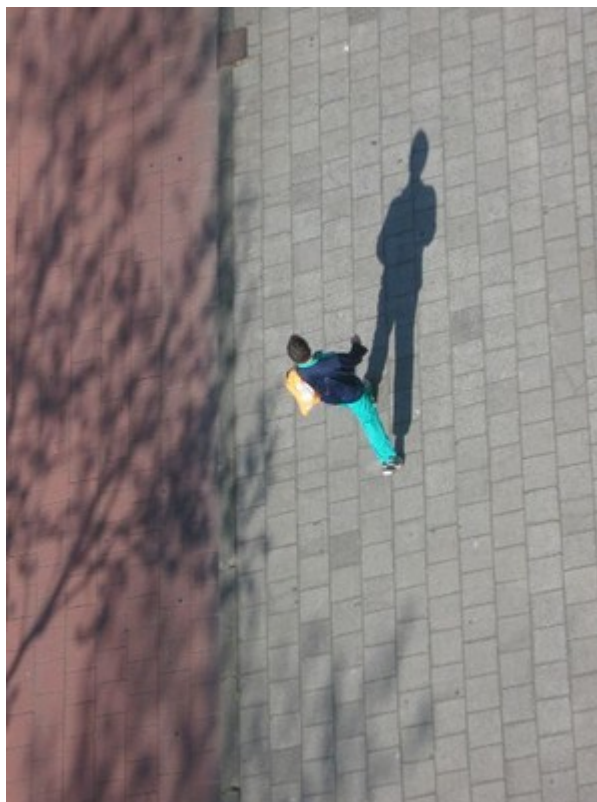
## LA LETTRE DE JÉRÉMIE AUX EXILÉS

### Jérémie 29.1-14

Nous sommes peu après 597 avant notre ère. Ce sont les dernières années du royaume de Juda : il sera détruit en 587. Le prophète Jérémie exerce son ministère depuis une trentaine d'années. Les choses vont très mal dans le pays. Le peuple est corrompu, idolâtre, les injustices sociales règnent en Juda. Et Jérémie annonce depuis des années que le Seigneur va châtier son peuple et provoquer la ruine de Jérusalem, du temple et du royaume.

L'empire assyrien s'est effondré autour de 610. Un nouvel empire impose son ordre au Moyen-Orient, l'empire Babylonien sur lequel règne, depuis 605, Nabuchodonosor. Jérémie annonce que Dieu veut livrer toute la région, le royaume de Juda et les royaumes alentour à la domination babylonienne.

Quelques années plus tôt, en 605, Nabuchodonosor est venu une première fois en Juda : il a assiégé Jérusalem. Il s'est assujéti le royaume de Juda et a emmené en captivité en Babylonie des jeunes gens des familles dirigeantes. Parmi eux figuraient Daniel et ses trois amis. Mais le roi de Juda, malgré les avertissements de Jérémie, s'est révolté contre la domination babylonienne. Mal lui en a pris. Fin 598, les Babyloniens sont revenus assiéger Jérusalem. Le roi est mort pendant le siège. Son fils Yéhoyakin lui a succédé brièvement et s'est rendu en mars 597. Il a été emmené captif à Babylone avec la famille royale. Les Babyloniens ont aussi déporté plusieurs milliers de Judéens qu'ils ont installés en Babylonie (2 R 24.16).



*Les chrétiens sont décrits comme étrangers et voyageurs en ce monde*

Sur le trône de Juda, Nabuchodonosor a installé un tout jeune homme, Sédécias (2 R 24.17). Sédécias à son tour se révoltera contre Nabuchodonosor et c'est ce qui attirera la destruction de Jérusalem et du temple, et la déportation de la très grosse majorité de la population. Pendant ces années, Jérémie annonce que l'exil babylonien doit durer soixante-dix ans. C'est en effet en 538 que les premiers Judéens pourront commencer à rentrer au pays.

Peu après 597 donc, le royaume de Juda subsiste avec Sédécias sur le trône, mais il est très affaibli. Plusieurs milliers de Judéens se trouvent déjà en exil en Babylonie. Les conseillers du roi prônent la révolte contre l'empire, en comptant sur le soutien de l'Égypte. Jérémie ne cesse d'avertir que cela conduira à la ruine. Mais il a des concurrents, des faux prophètes, qui prétendent que Dieu ne laissera jamais détruire Jérusalem. Ils clament : « Nous avons le temple. Dieu est au milieu de nous. Il nous protège. » Certains annoncent même le prochain retour des Judéens exilés.

En Babylonie, de faux prophètes font aussi entendre leur voix parmi les Judéens en exil. Ils leur prédisent qu'ils vont rentrer au pays dans un proche avenir. C'est pourquoi Jérémie écrit la lettre qui se trouve reproduite au chapitre 29 de son livre. Il y prend le contre-pied du message des faux prophètes. Comme le royaume de Juda est soumis à l'empire babylonien, des émissaires circulent entre Juda et Babylone. Les conseillers du roi, les hauts fonctionnaires de Juda se rendent là-bas en mission diplomatique. Et Jérémie profite d'une telle expédition pour faire parvenir sa lettre aux Judéens exilés (Jr 29.3).

Son message est simple. Ne croyez pas les faux prophètes. Ne vous imaginez pas que vous allez bien vite rentrer au pays. L'exil doit durer soixante-dix ans. Installez-vous plutôt là-bas. Faites votre vie du mieux possible (29.4-6). Œuvrez même au bien-être de l'empire babylonien (29.7).

Dans le NT, les chrétiens sont décrits comme étrangers et voyageurs en ce monde (1 P 2.11). Le monde présent n'est pas notre patrie. Jésus a déclaré que nous ne sommes pas du monde, même si nous sommes dans ce monde. Notre situation présente à cet égard, des similitudes avec celle du peuple de Dieu de l'ancienne alliance en exil en Babylonie. Certains ont parfois déduit des textes qui dépeignent les chrétiens comme étrangers et voyageurs sur la terre qu'ils ne doivent pas se préoccuper des affaires de ce monde. Le croyant doit avoir une vie professionnelle parce qu'il faut bien vivre. Mais ses préoccupations doivent être selon eux exclusivement « spirituelles ».

C'est oublier que ce monde, la terre sur laquelle nous vivons, a été créé par Dieu. Que les hommes qui vivent sur cette terre sont des créatures de Dieu. Que Dieu se préoccupe de l'ensemble des besoins de ses créatures. C'est Dieu, déclare l'apôtre Paul, qui envoie aux hommes la pluie du ciel et des fruits abondants en leur saison. C'est lui qui leur donne de la nourriture en abondance et comble leur cœur de joie (Ac 14.17). Si la terre et l'humanité qui y vit sont la création de Dieu et si Dieu s'en préoccupe, nous, les enfants du Père céleste, sommes certainement appelés à partager ces préoccupations. Et c'est là le fondement de cette attitude que Jérémie recommande aux Judéens exilés en Babylonie : œuvrer pour le bien-être de l'empire babylonien. Nous de même, tout en étant en un sens étrangers et voyageurs en ce monde, nous sommes invités à œuvrer pour le bien-être de la société au sein de laquelle Dieu nous place en ce monde.

Jérémie encourageait les Judéens exilés à s'installer et à œuvrer à leur propre prospérité : à bâtir des maisons pour y habiter, à cultiver des potagers pour en consommer les produits, à se marier et à avoir des enfants (29.5-6). Il est normal pour le chrétien d'avoir une vie professionnelle qui lui permette d'assurer la subsistance des siens, et aussi de créer de la richesse pour lui et les siens. L'apôtre Paul nous y exhorte d'ailleurs (2 Th

3.6-12). Le chrétien devra cependant se garder de s'attacher outre mesure aux biens de ce monde. Sa préoccupation première doit être le royaume de Dieu. Et Paul écrivait : « Que ceux qui achètent vivent comme s'ils ne possédaient rien. Que tous ceux qui jouissent des biens de ce monde vivent comme s'ils n'en jouissaient pas. » (1 Co 7.30b-31). L'apôtre recommandait ainsi un certain détachement par rapport aux biens de ce monde. À nous de savoir jouir de ceux que nous avons sans en faire une préoccupation essentielle.

Puis le prophète recommande aux Judéens d'œuvrer au bien-être de l'empire (29.7). C'est aussi valable pour nous.

Si nous voulons viser au bien-être de la société dans laquelle nous vivons, nous pouvons déjà commencer par la prière, et en particulier la prière pour ceux qui exercent des responsabilités dans notre société. Paul nous y invite (1 Tm 2.2-4). Il nous recommande de prier pour les dirigeants politiques et les décideurs, afin que notre société soit un milieu favorable à une vie normale. Notons aussi la préoccupation de Dieu pour tous les hommes (v. 4). Quelle place y a-t-il dans notre vie de prière, individuelle et communautaire, pour la prière en faveur de ceux qui nous gouvernent ?

Au temps de Jérémie, nous connaissons des Judéens qui ont œuvré au bien-être de l'empire. Daniel et ses trois amis ont accepté de hautes fonctions dans l'administration babylonienne, au service de l'empereur. Ils ont été loyaux envers l'empereur et l'ont servi de nombreuses années. En même temps, ils y ont mis des limites : leur allégeance première allait à leur Dieu. Alors que les autres fonctionnaires étaient grassement nourris par l'empereur, ils n'ont accepté qu'un régime végétarien et sans alcool. D'une part pour ne pas transgresser les prescriptions alimentaires réglementant la consommation de viande dans la loi de Moïse. D'autre part, peut-être, pour éviter de s'associer à des beuveries ou pour marquer une limite à leur allégeance. Ils ont aussi refusé d'adorer les idoles de Babylone.

Il est peu probable qu'un chrétien accède à des fonctions politiques au sommet de l'État dans notre pays : la politique telle qu'elle se vit en France ne le permet sans doute pas. Dans d'autres pays, c'est possible. J'ai rencontré, il y a quelques années, le ministre de la culture du Danemark : c'était un théologien évangélique. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en Hollande, Abraham Kuyper, théologien réformé évangélique, a exercé les fonctions de premier ministre. Il est intéressant au passage de noter que ces deux hommes étaient à la fois des théologiens et des hommes d'État. Leur formation théologique a certainement été pour eux importante et précieuse : pour exercer des responsabilités à un tel niveau, il est important d'avoir pensé sa foi en profondeur.

Dans notre pays, il est peu probable qu'un chrétien accède à de telles fonctions. Mais un chrétien peut être conseiller municipal de sa commune, voire maire. Ou encore accéder à de hautes fonctions dans l'administration. Et œuvrer ainsi au bien de ses administrés. Cela peut être sa vocation.

De manière plus générale, lorsqu'on entreprend des études, lorsqu'on s'oriente vers une carrière professionnelle, il est important de se poser la question : est-ce que mon travail aura une réelle utilité, sera-t-il facteur de bien-être réel pour la société ? Dieu a quelque chose à dire sur nos choix en matière d'études et de carrière professionnelle.

Il est un type d'activité particulièrement bénéfique à la société, et hautement nécessaire, c'est l'action sociale. Et j'aimerais maintenant orienter la réflexion sur ce sujet. L'action sociale peut prendre des formes très diverses. Certains adoptent une activité sociale pour profession. C'est leur vocation particulière. Cela peut se vivre dans une œuvre chrétienne. Cela peut se vivre aussi dans un contexte séculier. Cela peut se faire dans le

cadre d'une profession à caractère social. Cela peut être par un engagement dans une ONG. Et l'on peut se réjouir de ce qu'un bon nombre de chrétiens aient opté pour une profession de ce type, que ce soit une profession médicale, ou un travail dans un organisme ou une œuvre sociale, ou autre. D'autres peuvent avoir un engagement social à côté de leur occupation principale, à côté de leur profession, ou à côté de leur responsabilité de mère au foyer, ou en tant que retraité. J'ai connu une chrétienne qui était responsable de l'antenne de la Croix Rouge dans sa commune. D'autres apportent un soutien scolaire à des jeunes en difficulté, ou organisent des activités dans les quartiers difficiles pour sociabiliser les jeunes. D'autres encore apportent une aide à des handicapés, ou à des personnes âgées, ou s'engagent dans un service de repas pour SDF. On peut imaginer de multiples formes d'engagement. Tous ne sont pas appelés à cela, et l'on n'a pas à attendre de tout chrétien qu'il ait cette forme d'engagement, mais certains y sont appelés et assument cette vocation. Mentionnons aussi l'aide que l'on peut apporter ponctuellement au prochain dans le besoin que l'on croise sur sa route. C'est là en revanche la responsabilité de chacun de nous. La parabole du bon Samaritain nous l'enseigne. Il faut bien la comprendre cependant. Comme l'a écrit Serge Oberkampf, le prochain dont parle la parabole n'est mon prochain que pendant que nos routes se croisent : nous ne sommes pas appelés à apporter une telle aide à tous les pauvres du monde, mais à ceux qui se trouvent sur notre chemin.

Il est important que l'Église apporte son soutien à ses membres qui s'engagent dans ce genre d'activités qui relève d'un engagement social, que ces activités soient professionnelles ou exercées à titre bénévole : un soutien par la prière, et par l'encouragement. Le rôle de l'Église est d'apporter la nourriture nécessaire, on pourrait dire le ressourcement, pour que le chrétien engagé dans le monde puisse vivre en chrétien et en témoin de Jésus-Christ sa vie professionnelle, sa vie associative éventuellement, ou son rôle de bon Samaritain envers le prochain qu'il croise sur sa route.

L'Église a-t-elle, elle aussi, une vocation sociale ? Est-elle appelée à un engagement social dans le monde ? Certains le pensent. Et l'on cite parfois le texte de Jérémie 29 pour appuyer cette idée d'une responsabilité sociale de l'Église vis-à-vis du monde. Il me semble qu'il y a là un malentendu. La lettre de Jérémie s'adresse aux individus, membres du peuple de Dieu, et non pas à la communauté du peuple de Dieu en tant que telle. L'exhortation à construire des maisons et à s'y installer, à planter des jardins pour en consommer les produits, à se marier et à procréer (Jr 29.5-6) concerne en effet les individus et les familles, et non pas le peuple de Dieu en tant que communauté. Et Jérémie invite chaque membre du peuple de Dieu, ou chaque famille, à œuvrer au bien-être de l'empire par leur activité particulière. Je crois donc que c'est aller au-delà du texte que de l'appliquer à l'Église en tant que telle.

Qu'enseigne le Nouveau Testament ? On y voit les croyants, membres des Églises, manifester leur solidarité envers d'autres croyants dans le besoin matériel. L'Église de Jérusalem organise la distribution des aides matérielles aux démunis en son sein (Ac 6). On apprend que l'Église d'Éphèse venait en aide aux veuves qui se trouvaient sans soutien de famille (1 Tm 5). Mais Paul recommande que ce soit d'abord les familles chrétiennes qui prennent soin des veuves, l'Église n'intervenant que si une veuve n'a pas de famille qui puisse subvenir à ses besoins. Cela nous montre que ce n'est pas d'abord le rôle de l'Église. Les apôtres recommandent aussi l'exercice de l'hospitalité envers les frères et sœurs, et en particulier envers les enseignants itinérants. L'amour que nous sommes appelés à manifester au sein de l'Église, et qui fera dire au monde : « Voyez comme ils s'aiment », se concrétise par ces gestes de solidarité matérielle, éventuellement une aide financière, mais aussi un coup de main, que les membres d'une Église peuvent s'apporter

les uns aux autres. Cela se concrétise encore par l'aide que l'on peut adresser à des chrétiens au loin dans le besoin. Ainsi Paul a organisé une collecte dans les Églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie Mineure pour venir en aide aux chrétiens de Judée dans le dénuement. Remarquons cependant que ces textes parlent de la solidarité envers les frères et sœurs en la foi.



*Le Bon Samaritain*, sculpture de François Sicard. Paris, Jardin des Tuileries.

Nulle part une vocation sociale envers le monde extérieur n'est attribuée à l'Église. Sa vocation est autre. Considérons ici ce que Paul écrit en Éphésiens 4.11-12. Il mentionne les ministères de la parole sous diverses formes. Le but de ces ministères est le perfectionnement des saints. Dans le contexte, Paul emploie l'image du corps (v. 16). On comprend souvent qu'il s'agit d'équiper les saints pour leur service au sein de l'Église. Mais les membres et organes du corps humain ne se bornent pas à servir notre corps. Ils contribuent à l'activité du corps dans le monde. Le but des ministères de la Parole n'est pas seulement de contribuer à équiper les chrétiens pour leur service au sein de l'Église. Mais c'est aussi qu'ils jouent leur rôle dans le monde, accomplissant leur vocation dans le monde comme Dieu le veut. D'ailleurs, pour la plupart des membres de l'Église, engagés dans une vie professionnelle, le plus gros de leur activité ne se situe pas dans l'Église, mais dans le monde.

Le rôle de l'Église, et des ministères de la parole dans l'Église, est d'équiper les croyants pour toute leur vie, et en particulier pour qu'ils assument leur vocation en ce monde. Le rôle de l'Église, c'est d'apporter l'enseignement nécessaire à la vie des chrétiens dans le monde. C'est de leur communiquer une vision biblique des choses, de les faire réfléchir dans une perspective biblique sur leur activité dans le monde, pour qu'ils l'accomplissent à la gloire de Dieu. C'est de leur fournir les éléments bibliques pour penser et vivre leur activité dans le monde. Et puis c'est aussi, comme nous l'avons déjà mentionné, de prier pour eux, de les encourager et de les soutenir.

Un chrétien, ou un groupe de chrétiens, peuvent avoir un engagement politique ; pas l'Église. Mais le rôle de l'Église est d'aider ces chrétiens à penser leur action en conformité avec la Parole de Dieu, de prier pour eux, de les soutenir et les encourager.

Revenons au sujet de l'action sociale. Que l'Église puisse aider telle ou telle personne de l'extérieur dans le besoin qui croise sa route paraît normal. Mais bien des Églises sont tombées dans un piège qui leur a été nuisible. Telle Église se lance dans un projet de foyer pour sdf. Le pasteur en assume la direction. Et voilà qu'il n'a plus de temps à consacrer à l'enseignement de l'Église, ni aux visites des membres. Le dimanche matin au culte, on fait des annonces pour inviter les membres de l'Église à venir donner un coup de main au foyer dans leur temps libre. La vie de l'Église se met à tourner autour du foyer. Ce n'est pas juste. Ce n'est pas la vocation d'une Église. Tous les membres de l'Église n'ont pas pour vocation de s'impliquer dans un tel foyer. D'autres domaines de service doivent être possibles pour eux.

Lorsqu'une Église assume la charge d'une œuvre sociale, il arrive que le pasteur consacre une bonne partie de son temps aux tâches matérielles ou administratives en rapport avec cette œuvre. Il suffit qu'il soit bon bricoleur et sur place pour que l'entretien des locaux de l'œuvre lui revienne : on le sollicitera par exemple pour un radiateur qui fuit, parfois même au milieu de la nuit. Le temps du pasteur est ainsi monopolisé, au détriment de l'enseignement, des visites aux membres de l'Église, de l'accompagnement pastoral.

À Jérusalem, dans les premiers temps de l'Église, on a organisé la distribution d'aide matérielle pour les plus démunis parmi les chrétiens. Des dissensions ont surgi parce que les Juifs de langue hébraïque, qui étaient nés et avaient grandi sur le territoire israélite, étaient favorisés au détriment des Juifs originaires d'autres régions de l'empire romain et de culture grecque. Comment a-t-on réglé le problème ? Les apôtres ont délégué la responsabilité d'organiser les distributions. Ils n'ont pas voulu s'occuper de cela pour pouvoir se consacrer à la prière, à l'enseignement et à la prédication (Ac 6.1-4).

Paul écrivait à Timothée : « Consacre-toi à la lecture publique des Écritures, à la prédication et à l'enseignement... Prends ces choses à cœur, consacre-toi à elles, afin que tout le monde soit frappé de tes progrès ». Et encore : « Efforce-toi de te présenter devant Dieu en homme qui a fait ses preuves, en ouvrier qui n'a pas à rougir de son ouvrage, parce qu'il transmet correctement la Parole de vérité. » (1 Tm 4.13,15 ; 2 Tm 2.15). Le rôle d'un pasteur n'est pas de piloter une œuvre sociale, mais de se consacrer à la prière pour son ministère et pour les membres de l'Église, à l'enseignement et aux visites des membres.

Je citerai en exemple une Église qui a fait preuve de sagesse. Cette Église a reçu un legs important d'une personne ayant indiqué sa volonté que ce legs serve à créer une maison de retraite chrétienne. L'Église a eu la sagesse de ne pas se lancer elle-même dans cette entreprise. On a fait appel à des chrétiens de plusieurs Églises qui avaient les compétences requises pour créer une association indépendante de l'Église, et pour former un conseil d'administration pour gérer la chose. Autrement dit, on a maintenu séparées l'œuvre chrétienne et l'Église, de sorte que l'Église, et ses serviteurs, se consacrent à leur vocation.

Je viens de mentionner une œuvre chrétienne, une maison de retraite. Il peut arriver que des chrétiens s'associent pour fonder une œuvre sociale chrétienne et la faire vivre avec un personnel chrétien. C'est une bonne chose quand c'est possible. C'est une manière d'accomplir sa vocation dans le monde. Mais il me paraît important que l'œuvre chrétienne demeure distincte de l'Église, pour ne pas nuire à la vocation de l'Église.

De nos jours, la question des œuvres chrétiennes mérite réflexion. Serge Oberkampf, protestant réformé, qui a été impliqué dans diverses œuvres sociales protestantes, comme par exemple la fondation John Bost, en Dordogne, une œuvre qui accueille des handicapés, a écrit à cet égard un article fort intéressant<sup>1</sup>. Il y remarque qu'au

<sup>1</sup> « Action sociale ou diaconie ? », *Idéa*, n° 7, 2002, p. 7-10.

début du xx<sup>e</sup> siècle, de nombreuses œuvres chrétiennes se sont créées car les besoins étaient là et immenses. Souvent avec un caractère familial et peu de formation professionnelle. Mais ensuite, l'État a peu à peu pris le relais. L'État a créé des institutions pour répondre aux besoins auxquels répondaient jusque-là des œuvres chrétiennes. Une partie de ces œuvres sont devenues dépendantes de l'État, qui a alors exigé la professionnalisation du personnel. L'État a aussi exigé que ces institutions grossissent. Cela a entraîné l'embauche de plus en plus de personnel non chrétien et ces œuvres ont finalement perdu leur caractère chrétien. C'est là l'expérience de nombreuses œuvres autrefois chrétiennes. Une autre raison pour laquelle des œuvres chrétiennes ont dû cesser leur activité vient de l'incapacité à satisfaire à des exigences toujours croissantes en matière de sécurité : certains centres de jeunes ou colonies de vacances ont dû fermer. On ne verra pas forcément un mal à ce que l'État fasse à plus grande échelle ce que des œuvres chrétiennes faisait petitement, car les besoins sont là. On peut déplorer la perte du caractère souvent plus familial ou convivial que manifestaient ces œuvres chrétiennes autrefois. Quand c'est le cas, il faut savoir prendre en compte ce changement et reconnaître la réalité : la perte du caractère chrétien de ces œuvres. Le temps est révolu pour certaines œuvres qui ont été chrétiennes et il ne paraît pas juste de vouloir faire comme si elles l'étaient encore. Un chrétien peut très bien trouver sa place professionnelle dans une institution laïque et y être un témoin de Jésus-Christ auprès de ses collègues et autres si cela se présente.

Ceci dit, l'État ne répondra jamais à tous les besoins. Ceux-ci vont grandissant dans notre pays. Et il y aura toujours place pour un engagement social, sous une forme ou une autre, en dehors des institutions d'État, pour des chrétiens qui sont appelés à cela, voire pour des associations chrétiennes.

Il demeure important cependant de ne pas confondre la vocation de tel chrétien, celle de tel groupe de chrétiens, ou de telle association ou institution chrétienne, et la vocation qui est propre à l'Église, pour ne pas qu'il y ait empiètement, voire abandon par l'Église de certaines de ses responsabilités propres.

Que nos Églises puissent être des communautés où les membres sont encouragés pour leur activité dans le monde, où l'on prie pour le bien de la société dans laquelle nous vivons et pour les membres d'Église qui assument leur vocation dans le monde, ou qui viennent en aide au prochain dans le monde, des lieux où l'on apprend à vivre en chrétien dans le monde, où les chrétiens engagés dans le monde n'hésitent pas à faire connaître leurs besoins et leurs interrogations, et où l'on cherche des réponses dans la Parole de Dieu.

Sylvain Romerowski

## Bloc-Notes de la direction

### Sur le mariage...

La fin d'année, c'est le temps des examens... lequel précède de peu celui des bilans. L'année 2013/2014, en deux mots, ne nous a pas laissé une minute pour musarder. Remplie à la limite du raisonnable pour nos équipes, elle fut particulièrement bénie et constructive sur le plan des études et de la vie communautaire. Nous en reparlerons le jour de la clôture ! Mais la fin d'année, ce n'est pas que cela... C'est aussi le temps, pour nos étudiants, où les projets entrent dans leur phase concrète. Et c'est aussi la saison des mariages et des rêves d'avenir... Le taux de nuptialité, indicateur qui mesure le nombre de mariages rapporté à la population, bondit après son éveil au printemps ! Les statistiques nationales de l'INED le montrent avec une régularité amusante<sup>2</sup>. Les faire-part de nos étudiants en témoignent plus concrètement, et nous nous réjouissons cette année encore de la formation de plusieurs couples dans la communauté nogentaise (cf. la *lettre de famille...*). Nous devons prier le Seigneur de soutenir tout particulièrement ces jeunes foyers qui s'engagent à conjuguer service pastoral et aventure conjugale (on peut aussi inverser l'ordre des adjectifs !). Car le mariage chrétien, aux yeux des faiseurs d'opinion, n'est plus seulement ringard par son accent suranné sur la fidélité « jusqu'à la mort », il est devenu politiquement incorrect par son incapacité à n'envisager d'autre option que l'union d'un homme et d'une femme. Pour des évangéliques « vivants », nécessairement au contact de la société telle qu'elle est, les enjeux pastoraux sont énormes.

C'est, me semble-t-il, la seule façon de « positiver » les débats houleux des derniers mois : alors que le mariage était pour nombre de nos contemporains une idée du passé (souvent maintenue, chez ceux qui en sont encore pratiquants, par attachement rituel... ou intérêt fiscal), le voilà propulsé du jour au lendemain sur le devant de la scène. C'est l'occasion pour les chrétiens de réfléchir pour eux-mêmes, de se remettre en question sans aucun doute, et de témoigner de la volonté du Seigneur dans ce domaine clé de la destinée humaine... Mais nous devons prier Dieu avec ferveur pour qu'il nous garde de la tentation de démissionner, en lui demandant une mesure bien tassée de foi et d'optimisme... Sur le fond en effet, la modification du Code Civil publiée au *journal officiel* le 18 mai dernier a pour nous toute l'allure d'un cataclysme. La question n'est pas seulement, à ce sujet, de voir le magistrat agréer des unions que nous jugeons illégitimes. C'est aussi celle de savoir s'il subsiste une concordance suffisante entre le cadre juridique du mariage et la perspective biblique sur la question. Il faut que cette adéquation soit jugée suffisante pour que le mariage civil ait valeur de mariage tout court pour l'Église. C'est le cas pour une saine théologie évangélique du mariage lorsque l'environnement est encore compatible avec la foi chrétienne. Mais le creusement d'un fossé trop large et trop profond ouvre des abîmes. Or qu'est devenu le mariage au sens civil ? Une union révocable par simple désir (encore mutuel il est vrai) et ouverte à toutes les conjugalités... La conception héritée de l'Écriture (l'engagement solennel et exclusif, pour toujours, d'un homme et d'une femme) n'y trouve plus qu'un reflet bien ténu. Je ne suis pas sûr que nous ayons tiré toutes les conséquences, au plan de nos affirmations éthiques et de l'enseignement dispensé à la jeunesse chrétienne, de cet affaiblissement de l'institution juridique du mariage. Avouons que la tâche est redoutable, mais nous ne sommes pas les seuls à devoir la mener : les évangéliques sont concernés – avec d'autres ! - dans tout l'Occident. Même la puritaine Amérique est en proie aux avancées du *same-sex*

<sup>2</sup>INED = Institut National d'Etudes Démographiques. Le taux de nuptialité est défini par le nombre de mariages pour 1.000 habitants en âge de se marier. Le taux tangente les 1/1.000 au mois de janvier, et culmine aux alentours de 8/1.000 en juin et juillet. Les valeurs de cet indicateur, néanmoins, se tassent d'année en année (on obtient des séries statistiques très détaillées, et significatives, sur le site [www.ined.fr](http://www.ined.fr)).



*marriage*. La situation américaine ne manque pas, d'ailleurs, de nous alerter : plusieurs ecclésiastiques de renom ont là-bas, nous dit-on, tendance à flancher...

Ces graves considérations ne doivent pas nous faire oublier le témoignage auprès des homosexuels en recherche de Dieu. Vis-à-vis d'eux, l'enseignement biblique tel que nous le comprenons ne nous permet pas d'être *gay friendly* au sens où certains lieux de culte protestants affirment désormais l'être. Mais c'est une attitude pastorale vraiment respectueuse à la fois de l'enseignement biblique et des personnes qui nous permettra, si le Seigneur nous fait cette grâce, de contribuer au bien véritable de nos prochains homosexuels. Les professeurs d'éthique et de théologie pratique sont moins que jamais au chômage. Que Dieu lui-même les soutienne et les inspire !

Jacques E. Blocher